

# AVIS DE L'OCRCVM

## **Avis sur les règles Note d'orientation**

Règles régissant les courtiers membres

*Destinataires à l'interne :*  
Comptabilité réglementaire  
Opérations

### *Personnes-ressources :*

Blaize Piacentini

Chef de la conformité financière et des  
opérations

416 865-3028

[bpiaentini@iiroc.ca](mailto:bpiaentini@iiroc.ca)

Ben Yee

Chef de la conformité financière et des  
opérations

416 943-5872

[byee@iiroc.ca](mailto:byee@iiroc.ca)

**09-0272**

**Le 18 septembre 2009**

## **Conventions de garde à titre de simple fiduciaire**

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM), devenue l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), et le Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPE) ont signé, le 9 mai 2005, un accord aux termes duquel toutes les conventions de garde signées au nom du FCPE à titre de simple fiduciaire étaient cédées à l'OCRCVM pour qu'il les administre. Dans l'administration de ces conventions de garde, l'OCRCVM effectue un contrôle diligent pour s'assurer que la convention de simple fiduciaire est dans la forme prescrite et est dûment signée par les personnes responsables. Bon nombre de ces conventions remontent au début des années 1990, au moment où la convention de simple fiduciaire a été mise à la disposition des gestionnaires de fonds d'investissement.

L'OCRCVM a procédé récemment à un examen des conventions de simple fiduciaire qui sont actuellement en dossier. L'examen visait un double objectif : 1) déterminer si le gestionnaire de fonds d'investissement existe toujours et 2) déterminer quels gestionnaires de fonds d'investissement sont inscrits auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ou à titre de caisse de crédit.



## **Existence du gestionnaire de fonds d'investissement**

Au total, il a été impossible d'obtenir des renseignements sur 118 gestionnaires de fonds d'investissement, soit que le gestionnaire ait fusionné avec une autre entité, soit qu'il ait cessé son activité (voir l'Annexe I).

L'OCRCVM demande aux courtiers membres de lui transmettre tout renseignement confirmant que ces entités existent toujours, pour en faire l'examen. S'il ne reçoit pas de renseignements, les gestionnaires de l'Annexe I seront éliminés de la liste mensuelle des conventions de simple fiduciaire à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

## **Inscription des gestionnaires de fonds d'investissement**

À l'heure actuelle, les gestionnaires de fonds d'investissement ne sont pas obligés de s'inscrire à moins qu'ils gèrent aussi l'actif du portefeuille, auquel cas ils doivent être inscrits à titre de conseiller. Toutefois, reconnaissant le rôle que jouent les gestionnaires de fonds d'investissement dans l'établissement, la promotion et la gestion des fonds d'investissement et dans la prestation ou la surveillance d'une vaste gamme de services, notamment l'évaluation des titres, la tenue du registre des porteurs, la tenue des comptes et des documents financiers, les opérations d'agent des transferts, la tenue des livres et registres prévus par la réglementation, le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* a introduit une nouvelle catégorie d'inscription dans chaque province et territoire du Canada, soit celle de gestionnaire de fonds d'investissement.

Cette catégorie d'inscription s'applique aux gestionnaires de tous les types de fonds d'investissement gérés au Canada, qu'ils soient ou non des émetteurs assujettis, notamment les organismes de placement collectif, les fonds en gestion commune, les fonds à capital fixe, les fonds négociés en bourse et les fonds de couverture. Les gestionnaires de fonds d'investissement en activité au 28 septembre 2009 auront un délai d'un an pour s'inscrire auprès de leur autorité principale, soit jusqu'au 28 septembre 2010. Les gestionnaires de fonds d'investissement qui sont établis après le 28 septembre 2009 doivent présenter une demande d'inscription et obtenir leur inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement avant d'entreprendre toute activité de gestion de fonds d'investissement. Il se peut que les gestionnaires de fonds d'investissement qui ne gèrent pas de fonds au Canada et/ou qui n'ont pas de siège au Canada soient obligés de présenter une demande d'inscription dans une province ou un territoire du Canada d'ici le 28 septembre 2011 (selon les propositions des ACVM).

Par suite du Règlement 31-103, tout gestionnaire de fonds d'investissement canadien ou étranger qui figure actuellement sur la liste des conventions de simple fiduciaire et qui ne sera pas inscrit auprès des ACVM d'ici le 28 septembre 2010 ne sera plus admissible à la convention de simple fiduciaire de l'OCRCVM et sera donc éliminé de la liste.



**CONVENTIONS DE SIMPLE FIDUCIAIRE  
GESTIONNAIRES DONT LA SUPPRESSION EST POSSIBLE**

- 1 abria diver
- 2 Aderes Portfolio Management Limited
- 3 AIM Distributors Inc.
- 4 Algonquin Power Venture Management Inc.
- 5 Alpha Strategic Partners Ltd.
- 6 AlphaOne Asset Management
- 7 Alternavest Capital Corp.
- 8 Altruista Fund Inc.
- 9 Anchorage Management Ltd.
- 10 Argentum Management & Research Corp.
- 11 Bio Future Capital Corp.
- 12 Biocapital Mutual Fund Management Inc.
- 13 Black Investment Management Ltd.
- 14 BPI Capital Management Corporation
- 15 BPI International Funds Management Inc.
- 16 Canadian Anaesthetists' Mutual Accumulating Fund Ltd.
- 17 Capital Alliance Ventures Inc.
- 18 Capstone Funds
- 19 Cartier Mutual Funds Inc.
- 20 Central Guaranty Property Fund
- 21 CGD Management Ltd.
- 22 Citizen Funds
- 23 Clarington Funds Inc.
- 24 Clean Environment Mutual Funds Ltd.
- 25 Corporate Mortgage Fund Ltd.
- 26 Crocus Investment Fund
- 27 CT Fund Services Inc. (Canada Trust)
- 28 CTI Fonds Mutuels Inc.
- 29 Dynamic Ventures Opportunities Fund Ltd.
- 30 Emerging 3rd.Millennium.com Inc.
- 31 Ensis Growth Fund Inc.
- 32 Equisure Trust Company
- 33 Excalibur Investment Strategies Inc.
- 34 First Grenadier Fund Management Inc.
- 35 First Horizon Capital Corp. (Horizons Funds)
- 36 First Ontario Labour Sponsored Investment Fund
- 37 Firststar Trust Company



- 38 Fonds D'investment REA Inc.
- 39 Fonds Ferique
- 40 Fonds Immobilier Maximma / Exar
- 41 Gateway Growth Funds LP
- 42 Georgian Capital Partners Inc.
- 43 Gestion de placements Valorem Inc.
- 44 Global Manager Limited
- 45 Globinvest Funds Management Inc.
- 46 Goldfund Ltd. / Goldtrust
- 47 GT Capital Management Inc.
- 48 GT Global Distributors Limited
- 49 Gulf & Fraser Fisherman's Credit Union
- 50 Hercules Funds (TD Trust)
- 51 Hodgson, Robertson, Laing
- 52 Infinity Investment Counsel Ltd.
- 53 Infinity Private Equity Limited Partners
- 54 IPM Funds Inc.
- 55 Juniper Fund Management Corp.
- 56 Kingsdale Leasing Inc.
- 57 Lake Shore Asset Management Inc.
- 58 Les Fonds Diamant Inc.
- 59 Logix Asset Management Inc.
- 60 Main Street Capital Management
- 61 Marathon Resource Fund
- 62 McDonald Investment Management
- 63 Millenium Group of Funds
- 64 MT Associates Investment Counsel Inc.
- 65 Navigator Capital Management Inc.
- 66 Navigator Fund Company Ltd.
- 67 NCE Financial Corp.
- 68 NDI Life Sciences Fund (VCC) Ltd.
- 69 Network Options Opportunity Fund Trust
- 70 Newton Fund Managers (C.I.) Ltd.
- 71 NF Capital Management Ltd.
- 72 NGB Management Inc.
- 73 NN Financial
- 74 Noram Capital Management
- 75 Norbourg Gestion D'Actifs Inc.
- 76 Norshield Asset Management (Canada) Ltd.
- 77 North American Trust Company / Cornerstone
- 78 North Point Capital (IF) Corp.
- 79 Northwest Life Assurance Company of Canada (The)



- 80 Nottingham Management Company (The)
- 81 O'Donnell Asset Management Corp.
- 82 O'Donnell Investment Management Corp.
- 83 OHA Investment Management Ltd.
- 84 One Signature Financial Corp.
- 85 Permanent Value Asset Management Ltd.
- 86 Peter Cundill & Associates Ltd.
- 87 Portus Asset Management / Paradigm Asset Mgt Inc.
- 88 Quebec Growth Fund
- 89 Quorum P.I.P.E. Management Inc.
- 90 Refco SphinX Managed Futures Index Fund Ltd.
- 91 Robertson Stephens Contrarian Fund
- 92 Roycom Advisors Inc.
- 93 S. Liberman & Company Ltd.
- 94 Savoy Capital Management Ltd.
- 95 Saxon Group of Funds
- 96 Scudder Canada Investor Services Ltd.
- 97 Sogefonds, MFQ Inc.
- 98 Spectrum Bullock Financial Services Inc.
- 99 Sphinx Providence Ltd.
- 100 Stanley Investment Management Ltd.
- 101 Strata Mutual Funds Limited
- 102 Strategic Value Funds Management Inc.
- 103 Thales Fund Management Inc.
- 104 Titan Investment Management Corp.
- 105 Top 50 Financial Group
- 106 Triax Growth Fund Inc.
- 107 Trillium Growth Capital Inc.
- 108 Trust General Funds
- 109 Trust Pret et Revenu
- 110 U.S. Dollar Floating Rate Fund Ltd.
- 111 Ubiquity Financial
- 112 Watrous Credit Union Ltd.
- 113 Western Growth Investments Fund Ltd.
- 114 Workers Investment Fund
- 115 Working Opportunity Fund (EVCC) Ltd.
- 116 Yield Management Group Inc.
- 117 Zenith Management & Research Corp.
- 118 Zurich Life Insurance Co. (Canada)